

**Zeitschrift:** Le nouveau conteur vaudois et romand  
**Band:** 89 (1962)  
**Heft:** 3

**Artikel:** Le plaisant Almanach de Chalamala 1962  
**Autor:** O.P.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-232748>

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 19.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Le plaisir Almanach de Chalamala 1962

que nous envoie notre ami Henri Gremaud, de Bulle, nous paraît plus riche encore que de coutume. D'abord riche en illustrations, riche dans la présentation d'articles d'écrivains de valeur : Henri Perrochon, à Payerne ; l'abbé F.-X Brodard, d'Estavayer, avec un touchant poème en patois, en hommage à l'abbé Bovet. Henri Gremaud, de Bulle, donne « La chaudière d'or du tavillonneur », alors que Léon Savary présente « La Chartreuse de la Valsainte ». Ernest Schulé, le distingué directeur du « Glossaire » des patois romands, apporte une définition du mot « couëtso », mot bien fribourgeois désignant le patois d'une partie du pays.

Et l'almanach fourmille de renseignements utiles, de mots drôles, de photos de sociétés diverses, et s'adorne de magnifiques dessins, dont un de Chapuy : un baptême à Enney.

O. P.

## Nomination au Musée gruyérien à Bulle

Le nouveau conservateur du musée a été désigné en la personne de M. Henri Gremaud, ancien membre du Conseil des patoisants romands, président de l'Association des costumes de la Gruyère, et qui remplaçait déjà M. le Dr Henri Naef, titulaire en charge, malade depuis quelques mois.

On sait que M. Henri Gremaud est l'animateur des manifestations folkloriques de la Gruyère, où le patois est à l'honneur : les Poya, celle d'Estavannens entre autres. Nous le félicitons vivement de sa nomination, lui souhaitant de trouver pleines satisfactions dans ses attachantes fonctions, où il a d'ailleurs fait ses preuves.

O. P.

## Résultats du concours d'octobre

Six grilles seulement conformes à la « grille » originale... sur une cinquantaine d'envois. C'est peu.

Mais, à vrai dire, il y avait ce *Fol* qu'aucune lettre verticale ne donnait : « Comme fou devant l'amour » ! (devant amour, fou... devient fol, pour éviter cet horrible hiatus !) et il y avait ce « vrai de vrai », un *dur...* Beaucoup de concurrents lui ont préféré *pur...*

NOMBREUSES FAUTES à *Riote* ; rioter, c'est sourire à demi, s'amuser comme l'enfant avec des « souris », le mot « souris » signifiant sourires gracieux... Et voilà !

Voici la liste des six lauréats qui ont bien mérité leur « abonnement transmissible » :

M. Albert Chessex, Lausanne.  
M. Pilloud-Collet, Marchissy.  
M. B. Curchod, Corseaux.  
Mme Jeanne Paillard, Lausanne.  
M. Edouard Zinder, Avenches.  
Mme Vve P. Fonjallaz-Liardet, Pully.

Et merci encore à tous ceux qui nous adressent leurs félicitations.

Douze abonnements transmissibles récompenseront — à raison d'un chacun — les douze concurrents désignés par voie de tirage au sort et qui auront envoyé, d'ici au 30 novembre 1961, une « grille » conforme à la « grille originale », à l'Imprimerie J. Bron S.A., rue de la Tour 8, Lausanne.

rms.

Faites-nous des abonnés !

Orfèvrerie  
Cristallerie  
**Steiger** & Cie  
LAUSANNE Porcelaines  
Objets d'art

Articles de ménage

4, rue Saint-François, Lausanne